



Centre Hospitalier
de Montauban

Le directeur

05.63.92.80.01

Réf : JB/DP/NP/

Montauban, le 11 avril 2011

Décision
11-015

Objet : Composition de la nouvelle commission des soins infirmiers de rééducation et médico-techniques

Diffusion : générale

LE DIRECTEUR DU CENTRE HOSPITALIER DE MONTAUBAN,

VU l'ordonnance n°2005-406 du 2 mai 2005 simplifiant le régime juridique des établissements de santé ;

VU le code de la santé publique, art L6146-9 ;

VU le titre IV du statut général des fonctionnaires ;

VU le décret n°2010-449 du 30 avril 2010 relatif à la Commission des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques dans les établissements de santé

VU la note d'information n°11-013 du Directeur du Centre Hospitalier de Montauban du 20 janvier 2011 fixant la date du scrutin.

Vu les élections de la Commission des Soins Infirmiers de Rééducation et Médico-Techniques tenues le 31 mars 2011,

Vu les procès verbaux des opérations électorales établis après le dépouillement des élections de la Commission des Soins Infirmiers de Rééducation et Médico-Techniques le 31 mars 2011.

DECIDE

I. La nouvelle Commission des Soins Infirmiers de Rééducation et Médico-Techniques est composée des membres suivants :

1°) Le Directeur des Soins, président de droit à la commission.

2°) Au titre du collège des cadres de santé

Titulaires :

- 1) BREIL Nadine
- 2) DUBOIS Marie-Anne
- 3) GENDRE Jean-Philippe
- 4) N'GUYEN Phi Nga
- 5) GUITTENY Céline

Suppléants :

- 1) BROUILLET Sylvie
- 2) SARDA Françoise
- 3) SINTES Fabienne
- 4) COUZY Fabrice
- 5) BOUDET Laurence

3°) Au titre du collège des personnels infirmiers, de rééducation et médico-techniques

Titulaires :

- 1) DAYMA Cyril
- 2) DELPECH Sylvie
- 3) DELTHEIL Pascale
- 4) ESPINOSA Marie-Laure
- 5) BARBE Nathalie
- 6) MARQUET-DOLEAC Jérôme
- 7) LEBRUN Muriel

Suppléants :

- 1) GERMA Marie-France
- 2) PLIQUE Muriel
- 3) MARAZANOF TISNE Emmanuelle
- 4) BLAISE Stéphanie

4°) Au titre du collège des Aides-Soignants, des Auxiliaires de Puéricultures et des Aides Médico-Psychologiques

Titulaires :

- 1) GAUTIER Marion
- 2) BLANCHET Christine
- 3) MAHALAINE Kamel

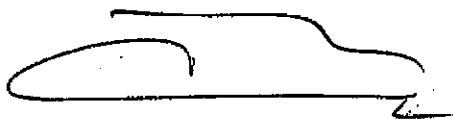
Suppléants :

En raison du faible nombre de candidats ayant souhaité se présenter aux élections (3 candidatures), il n'y a pas de suppléants pour ce collège.

II. Le Directeur des Soins, est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Montauban, le 11 avril 2011

LE DIRECTEUR



Joachim BIXQUERT